



**Conseil Economique  
et Social**

Distr.  
GENERALE

E/CN.4/1997/112  
20 février 1997

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Cinquante-troisième session  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA JOUISSANCE EFFECTIVE, DANS TOUS LES PAYS, DES DROITS  
ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS PROCLAMES DANS LA DECLARATION  
UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME ET DANS LE PACTE INTERNATIONAL  
RELATIF AUX DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS, ET ETUDE DES  
PROBLEMES PARTICULIERS QUE RENCONTRENT LES PAYS EN DEVELOPPEMENT DANS  
LEURS EFFORTS TENDANT A LA REALISATION DE CES DROITS DE L'HOMME

Note du secrétariat

A la demande du Gouvernement de la République d'Iraq, transmise dans une note datée du 31 janvier 1997, adressée au Centre pour les droits de l'homme par la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, le document A/C.3/51/6 est mis à la disposition des membres de la Commission des droits de l'homme à sa cinquante-troisième session, dans le cadre de l'examen du point 5 de l'ordre du jour provisoire.

-----